Réunion du Groupe consultatif sur le projet de registre nord-américain des rejets et des transferts de polluants (RRTP)

Montréal (Québec), Canada
Les 3 et 4 décembre 2007

Discussions sur les registres des rejets et des transferts de polluants et consultations sur le rapport *À l'heure des comptes 2006* concernant les rejets et les transferts de polluants en Amérique du Nord

Document de travail

Introduction

La Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord tiendra une réunion publique à Montréal (Québec), Canada, les 3 et 4 décembre 2007 afin d'y échanger des idées sur les registres des rejets et des transferts de polluants (RRTP) et de recueillir les observations des intéressés au sujet du rapport *À l'heure des comptes 2006* et du site Web *À l'heure des comptes en ligne*. Le présent document vise à exposer un certain nombre de questions, accompagnées de renseignements connexes, afin qu'elles servent de base aux discussions que suscitera cette réunion.

Le rapport *À l'heure des comptes* est une publication annuelle qui présente de l'information sur les polluants en Amérique du Nord en se fondant sur les données compilées à l'échelle nationale dans les RRTP. Il s'appuie sur des données « appariées », visant uniquement les substances chimiques et les secteurs communs aux registres nationaux. Ces registres nationaux sont conçus pour permettre un suivi de la quantité de certaines des substances chimiques qui sont rejetées dans l'air, dans l'eau et sur le sol, ou sont transférées hors site. La CCE estime que ces RRTP — à savoir, l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) du Canada, le *Toxics Release Inventory* (TRI, Inventaire des rejets toxiques) des États-Unis et le *Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes* (RETC, Registre des émissions et des transferts de contaminants) du Mexique — revêtent une grande importance, car ils peuvent contribuer à l'amélioration de la qualité de l'environnement en Amérique du Nord. Il est essentiel d'exercer un suivi des substances chimiques au moyen des RRTP si l'on veut :

- faire mieux connaître au public et aux entreprises le type et la quantité de substances chimiques rejetées dans l'environnement ou transférées hors site sous forme de déchets;
- inciter les secteurs industriels à prévenir la pollution, à produire moins de déchets, à réduire leurs rejets et transferts, et à répondre de l'utilisation des substances chimiques;
- suivre les progrès accomplis en matière de protection de l'environnement et aider les pouvoirs publics à fixer des priorités.

Les RRTP compilent des données sur les substances chimiques prises individuellement, et non pas sur le volume global de déchets contenant diverses substances, car cela permet de suivre les rejets et les transferts de chaque substance. La déclaration par établissement est essentielle pour savoir où les rejets sont produits et quel établissement les produit. La force d'un RRTP réside, en grande partie, dans le caractère public de son contenu. La diffusion active des données, sous forme brute et récapitulative, auprès d'une vaste gamme d'utilisateurs est importante. Les personnes ou groupes intéressés peuvent ainsi connaître les sources industrielles de rejet de substances préoccupantes dans leur région, et il est également possible de procéder à des analyses régionales et

géographiques. Les RRTP nationaux sont en constante évolution et chaque nouveau rapport de la série *À l'heure des comptes* reflète cette évolution. On s'efforcera, dans les rapports futurs, d'inclure le plus grand nombre possible de données additionnelles recueillies par les RRTP nationaux.

Le rapport *À l'heure des comptes 2004* (publié en octobre 2007) fait était des progrès importants qui ont été accomplis dans la mise en place, au Mexique, d'un programme de RRTP à déclaration obligatoire et à données publiquement accessibles. Les données de 2004 – la première année de déclaration obligatoire au RETC –, ont été publiées par le Semarnat en novembre 2006. Ces données ont été incorporées dans le rapport *À l'heure des comptes 2004,* qui rend compte, pour la première fois, de la situation au niveau des rejets et des transferts de polluants au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Il s'agit d'un jalon important sur la voie de la réalisation de l'objectif de la CCE de dresser un tableau d'ensemble des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord. Cela dit, il y a encore beaucoup de travail à faire.

Les années précédentes, les observations formulées par les participants au cours des réunions consultatives ont donné lieu à d'importants changements dans la présentation et le contenu des rapports de la série *À l'heure des comptes.* Le Groupe consultatif sur le projet de RRTP a signalé des sujets présentant un intérêt particulier, qui ont ensuite été examinés plus à fond dans des chapitres spéciaux portant, par exemple, sur des substances et des secteurs d'activité particuliers, sur la déclaration des activités de prévention de la pollution, et sur l'utilisation des données des RRTP par l'industrie et les groupes communautaires.

La CCE invite et encourage les parties intéressées à discuter des RRTP et à contribuer à l'élaboration de la version 2006 du rapport et du site Web *À l'heure des comptes.* La réunion du Groupe consultatif, qui offre à tous les intéressés la possibilité d'exprimer leur point de vue, constitue une importante occasion d'examiner des RRTP, de formuler de nouvelles idées et d'améliorer le rapport et le site Web *À l'heure des comptes*. La CCE souhaite recueillir des observations sur un certain nombre d'idées exposées ci-après, tout autant que d'autres idées. Ces présentations seront affichées sur le site Web de la CCE après la réunion.

Les personnes qui sont dans l'impossibilité d'assister à la réunion, mais qui désirent quand même formuler des observations sont priées de les faire parvenir à Orlando Cabrera-Rivera, à la CCE, si possible avant la tenue de la réunion, ou le **21 décembre 2007** au plus tard. À la suite de la réunion publique et de la réception des observations formulées par écrit, la CCE rédigera un compte-rendu de la réunion et une réponse aux observations résumant la réunion et les observations formulées et décrivant la démarche envisagée pour l'établissement du rapport *À l'heure des comptes 2006.*

Le lundi 3 décembre
1re séance : Bilan des activités de la CCE

1.1 Bilan du projet de RRTP de la CCE

La CCE continue de poursuivre les objectifs suivants dans le cadre du projet de RRTP :

- améliorer le rapport *À l'heure des comptes* et le site Web connexe afin de favoriser l'accès à l'information qu'ils contiennent, ainsi que leur utilisation;
- accroître la comparabilité des RRTP nationaux
- améliorer la qualité des données des RRTP dans les trois pays.

Les trois pays nord-américains ont pris des engagements à l'égard des RRTP. Aux États-Unis, le TRI a été mis en place en 1987 et il compile à présent des données sur les rejets et les transferts de plus de 650 substances chimiques par plus de 20 000 établissements (<http://www.epa.gov/tri>). Au Canada, l'INRP est instauré depuis 1993; il recueille à présent des données sur les rejets et les transferts de plus de 300 substances effectués par près de 8 000 établissements (<http://www.ec.gc.ca/pdb/npri>). Au Mexique, plus de 1 200 établissements ont fourni des données sur 104 substances chimiques au *Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes* (RETC, Registre de rejets et de transferts de polluants) en 2004, première année de déclaration obligatoire (http://www.semarnat.gob.mx/gestionambiental/calidaddelaire/Pages/retc.aspx>).

Le soutien à la mise en place du RRTP mexicain (le RETC) est une priorité de longue date dans le cadre du programme de RRTP de la CCE. Le Mexique a l'intention d'ajouter des substances chimiques à l'actuelle liste de 104 substances dont les rejets et transferts doivent être déclarés.

1.2 Sommaire des rapports *À l'heure des comptes 2004* et *2005*

Les principales conclusions du rapport *À l'heure des comptes 2004,* publié en octobre 2007, comprenaient les suivantes :

- les 23 000 établissements industriels recensés dans l'ensemble de données appariées Canada/États-Unis ont rejeté et transféré plus de 3 millions de tonnes de substances chimiques en 2004;
- les rejets et transferts ont diminué de 9 % entre 1998 et 2004, les établissements américains visés par le TRI affichant des baisses plus importantes dans l'ensemble que les établissements canadiens visés par l'INRP;
- dans l'ensemble, les transferts et rejets ont augmenté dans le groupe des établissements déclarant de faibles volumes (moins de 100 tonnes en 1998), tandis qu'ils ont diminué dans le groupe des établissements déclarant les volumes les plus élevés (1 000 tonnes et plus en 1998);
- la première présentation de données appariées du Canada, du Mexique et des États-Unis, englobant 56 substances chimiques, 9 secteurs industriels et environ 10 000 établissements, fait état de rejets et transferts totalisant environ 415 000 tonnes.

Le rapport examine également sur les polluants atmosphériques courants les plus fréquemment déclarés dans les trois pays [le dioxyde de soufre (SO_2), les oxydes d'azote (NO_x) et les composés organiques volatils (COV)], dont un grand nombre sont associés au smog, aux précipitations acides et à la visibilité réduite. Le rapport utilise les données sur les polluants atmosphériques courants de l'INRP, appariées aux données du *National Emissions Inventory* (NRI, Inventaire national des émissions) des États-Unis et du *Cédula de Operación Anual (*COA, Certificat annuel d'exploitation) du Mexique. Pour la première fois, le rapport *À l'heure des comptes 2004* comprend également de l'information sur les émissions de gaz à effet de serre des établissements industriels.

Le rapport *À l'heure des comptes 2004* comprend un chapitre spécial offrant une analyse des transferts aux fins de recyclage qui indique l'origine et la destination de ces transferts, les types de substances chimiques transférées pour recyclage, ainsi que les facteurs d'ordre économique, réglementaire et stratégique qui influent sur la décision d'un établissement de transférer des matières pour recyclage. Voici les faits saillants de ce chapitre :

- les transferts pour recyclage constituaient le tiers des rejets et transferts déclarés au Canada et aux États-Unis en 2004;
- le cuivre, le zinc et le plomb (et leurs composés) représentaient les deux tiers de ces transferts;
- deux secteurs industriels étaient à l'origine de 62 % des transferts pour recyclage en 2004, à savoir celui des métaux primaires (fonderies et aciéries) et celui des métaux ouvrés;
- le prix des solutions d'élimination et de recyclage, la réglementation et le prix de la ferraille sont parmi les facteurs qui influent sur la décision de recycler.

Le site Web *À l'heure des comptes en ligne* a été revu, et nous invitons les personnes intéressées à formuler des commentaires sur la nouvelle présentation. Ce site permet d'effectuer des recherches personnalisées dans les ensembles de données appariées, d'obtenir les tendances chronologiques et de télécharger le rapport. L'adresse du site est <http://www.cec.org/takingstock/>.

Le rapport *À l'heure des comptes 2005* est en cours d'établissement et la CCE prévoit le publier au printemps de 2008. Conformément aux conclusions des discussions de la dernière réunion du Groupe consultatif, le chapitre spécial du rapport devrait être axé sur l'analyse des rejets et transferts du secteur pétrolier (incluant l'exploitation pétrolière et gazière et le raffinage du pétrole).

1.3 Le point sur l'outil de cartographie des RRTP adapté à *Google Earth*

En juin 2007, la CCE a lancé un outil de cartographie des RRTP nord-américains adapté à *Google Earth,* <http://www.cec.org/naatlas/prtr)>. Il s'agit d'un fichier téléchargeable que l'on peut ouvrir avec le logiciel de cartographie *Google Earth* afin d'afficher plus de 30 000 établissements industriels en Amérique du Nord ayant déclaré des rejets et transferts aux RRTP en 2004. Ce nouvel outil puissant permet de créer une représentation cartographique directe des rejets et transferts déclarés aux RRTP au Canada, au Mexique et aux États-Unis et d'avoir accès aux données relatives aux polluants dans les bases de données des RRTP nationaux. L'outil permet aux utilisateurs de trouver rapidement les sites qui les intéressent, de localiser les établissements industriels avoisinants ayant déclaré des rejets aux RRTP, de voir des images par satellite ou des photographies aériennes, et d'accéder, en cliquant sur un lien, aux données détaillées relatives aux polluants rejetés par ces établissements. Les utilisateurs peuvent également explorer les données des RRTP à l'aide des outils de cartographie développés par *Google Earth* et d'autres. Puisque les établissements affichés correspondent à l'ensemble des données appariées de chaque gouvernement national, les résultats ont une portée plus générale que les établissements « appariés » sur lesquels sont fondés les rapports *À l'heure des comptes*.

La CCE prévoit de mettre à niveau l'outil de cartographie avec les données déclarées en 2005 dans les trois pays. Environnement Canada offre d'ores et déjà un outil de cartographie des données de l'INRP adapté à *Google Earth*; les établissements qui ont déclaré des rejets et transferts en 2005 sont organisés par province et par secteur industriel (douze au total) <http://www.ec.gc.ca/npri-inrp-comm/>.

1.4 État de la mise en œuvre du Plan d'action sur le RRTP trilatéral

Au cours des sept dernières années, les trois gouvernements ont collaboré à l'élaboration du *Plan d'action en vue d'améliorer la comparabilité des registres des rejets et des transferts de polluants nord-américains* (consultable à l'adresse <http://www.cec.org/files/pdf/POLLUTANTS/PRTR-ActionPlan-2005_fr.pdf>). Ce

plan a été adopté par le Conseil de la CCE en juin 2002, dans le cadre de la résolution n° 02-05, et réaffirmé en 2005. Il indique un certain nombre de domaines où les données des RRTP nationaux pourraient être améliorées et propose des mesures à prendre à cette fin. Les premiers changements apportés aux RRTP ont permis d'accroître la comparabilité des données. Des progrès ont été accomplis dans les domaines suivants : l'instauration des déclarations obligatoires; l'utilisation des codes de classification des industries au Canada et aux États-Unis (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, SCIAN); l'ajout de substances chimiques et de secteurs industriels; l'abaissement du seuil de déclaration de certaines substances telles que le mercure et le plomb; la réduction du nombre d'exemptions de déclaration; l'amélioration de la déclaration des activités de prévention de la pollution.

Cependant, des changements plus récents ont inversé cette tendance à la comparabilité. Par exemple, l'abaissement des seuils de déclaration de l'arsenic, du cadmium et du chrome dans l'INRP, mais non dans le TRI, a fait en sorte que l'appariement des données relatives à ces substances n'est plus possible. Puisque les changements apportés dans les trois systèmes diminuent la comparabilité des données des RRTP, il est de plus en plus important de travailler ensemble afin d'accroître leur comparabilité.

Chaque année, les gouvernements des trois pays examinent le Plan d'action, échangent des idées et proposent de nouvelles mesures. Les membres des groupes intéressés et du public sont invités à faire des suggestions.

1.5 Bilan du Programme de la CCE sur la qualité de l'air

En 2001, aux termes de sa résolution n° 01-05, le Conseil de la CCE a convenu de s'employer à promouvoir la comparabilité des données des inventaires d'émissions atmosphériques en Amérique du Nord. Depuis 2001, la CCE appuie l'établissement, au Mexique, d'un inventaire national des émissions de polluants atmosphériques courants (PAC) qui fait appel aux mêmes modalités de déclaration qu'au Canada et aux États-Unis et à des méthodes d'estimation comparables. Résultat, le tout premier inventaire national mexicain des émissions de PAC a été publié en 2006. Cet inventaire est le fruit de la collaboration de la CCE, de l'*Instituto Nacional de Ecología* (INE, Institut national d'écologie), du Semarnat et de la *Western Governors' Association* (Association des gouverneurs des États de l'Ouest des États-Unis).

En 2005, la CCE a publié un rapport sur les émissions atmosphériques des centrales électriques individuelles dans les trois pays nord-américains. Le rapport, qui examine les émissions de quatre polluants (dioxyde de soufre, oxydes d'azote, mercure et dioxyde de carbone) en 2002, constitue la première compilation exhaustive des émissions atmosphériques provenant d'une source unique dans les trois pays. Ce rapport est consultable à l'adresse <http://www.cec.org//files/PDF/POLLUTANTS/PowerPlant_AirEmission_fr.pdf>, et on peut également télécharger, sur le site Web de la CCE, des fichiers

renfermant les données sur les publiquement accessibles sur les centrales électriques qui sont compilées dans le rapport.

Amélioration de la gestion de la qualité de l'air en Amérique du Nord : Projet

Le principal objectif de ce projet consiste à dresser un tableau plus complet de la qualité de l'air et des émissions atmosphériques sur tout le continent afin d'éclairer la prise de décisions dans le cadre de la gestion de cette qualité. À cette fin, le projet visera:

- à déterminer les besoins des Parties en ce qui concerne l'information et le renforcement des capacités;
- à entretenir les capacités d'élaboration de programmes et de collecte de données comparables au sujet de la qualité de l'air à l'échelle continentale;
- la mise à jour de l'Inventaire national mexicain d'émissions;
- à élaborer des documents d'information faisant état des nouvelles tendances et des nouveaux enjeux; à éclairer les décisions liées aux intérêts communs des Parties dans le domaine de l'environnement.

1.6 Participation des populations autochtones et liens entre l'environnement et la santé

Le Comité consultatif public mixte de la CCE, la Déclaration de Puebla et le Groupe consultatif sur le projet de RRTP ont tous fait état du caractère limité de la participation des groupes autochtones aux activités de la CCE et encouragé la prise de mesures pour accroître cette participation. Lors de la réunion du Groupe consultatif sur le RRTP de 2006 à San Diego, on a présenté deux études de cas qui exposent les préoccupations prioritaires des groupes autochtones et leurs besoins en information sur les substances chimiques. L'une est axée sur la région des Grands Lacs (Canada-États-Unis) et porte sur les Premières Nations Aamjiwnaang et Garden River; l'autre est axée sur la région frontalière américano-mexicaine. Par ailleurs, la CCE a tenu, le 30 novembre 2006, une réunion spéciale avec les représentants des groupes autochtones et des conseils tribaux afin de discuter plus à fond des possibilités de collaboration.

Les représentants des groupes autochtones des trois pays ont également fait part de leurs préoccupations et de leurs expériences relativement aux substances chimiques industrielles, à la santé publique et à l'environnement lors d'une réunion organisée à Winnipeg, en septembre 2007, par le Comité consultatif public mixte de la CCE.

En mai 2006, la CCE a publié le rapport *Les substances toxiques et la santé des enfants en Amérique du Nord*, qui présente une analyse des données des RRTP et recense les substances chimiques qui suscitent des préoccupations particulières. Il s'agissait du rapport final et de la dernière activité menée sous

l'égide du Programme de coopération de la CCE sur la santé des enfants et l'environnement.

1.7 Bilan des activités internationales en matière de RRTP

Plusieurs organisations internationales ont mis en œuvre des programmes relatifs aux RRTP. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a constitué un groupe de travail sur les RRTP qui aide les pays membres à appliquer la recommandation du Conseil relative à la mise en place d'un RRTP dans chaque pays qui a adhéré à l'OCDE. Plusieurs rapports ont été publiés, notamment : un recueil des techniques d'estimation des émissions des sources diffuses et des transferts hors site; un cadre d'évaluation des techniques d'estimation des rejets; et un relevé des utilisations des RRTP et des outils de communication. Inauguré en juin 2006, le *Center for PRTR Data* (Centre des données des RRTP) est une base de données regroupant les données sur les RRTP de différents pays et permettant d'effectuer des interrogations, consultable à l'adresse <http://www.oecd.org/env/prtr/>.

En mai 2003, 36 pays (n'incluant pas le Canada, le Mexique et les États-Unis) et l'Union européenne ont signé un protocole international sur les RRTP élaboré sous le régime de la *Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en matière d'environnement.* Ce protocole ayant force obligatoire énonce des exigences minimales de déclaration. Le délai de signature du protocole s'est terminé le 31 décembre 2003, mais cet instrument demeure un « protocole ouvert » auquel peuvent adhérer des pays qui ne sont pas signataires de l'intégralité de la Convention. Son entrée en vigueur est conditionnelle à sa ratification par 16 pays. En septembre 2007, cinq parties l'avaient ratifié : l'Estonie, l'Union européenne, l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse. L'année 2007 serait la première année de déclaration dans le cadre du RRTP européen élargi. La prochaine réunion des parties aura lieu en 2008. Le texte intégral du protocole est consultable à l'adresse <http://www.unece.org/env/pp/documents/cep43f.pdf>

Le Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC) a démantelé son groupe de coordination des RRTP <http://www.who.int/iomc>, et une partie de ces activités ont été intégrées à celles de l'OCDE.

Le programme de formation et de renforcement des capacités en matière de RRTP de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) aide les pays à concevoir leur RRTP et à le mettre en œuvre. Plusieurs pays en développement et économies en transition continuent d'exprimer un intérêt à élaborer un RRTP avec l'aide de l'UNITAR, dont le Chili, l'Arménie, le Brésil, la Macédoine, le Paraguay, le Pérou et Togo. Par ailleurs, on a compilé sur cédérom environ 300 documents concernant ces registres. Une salle de classe virtuelle favorise l'échange de renseignements sur les RRTP. Pour de plus

amples renseignements, on peut consulter le site Web à l'adresse <http://www.unitar.org/cwg/specialised/prtr.html>.

2e séance : Le point sur les trois programmes de RRTP nord-américains

Au cours de cette séance, les représentants des gouvernements du Mexique, du Canada et des États-Unis feront le point sur leur programme national, en indiquant les données actuelles, les tendances chronologiques, les méthodes de comparabilité des données, l'état du programme et les utilisations des données des RRTP.

2.1 Changements pour l'année de déclaration 2006

Le rapport de 2006 présentera encore
- une perspective trilatérale à partir des données du TRI, de l'INRP et du RETC, et
- une perspective bilatérale à partir des données du TRI et de l'INRP.

L'ensemble de données appariées trilatéral repose sur 9 secteurs industriels, 56 substances chimiques et environ 10 000 établissements, tandis que l'ensemble de données appariées bilatéral englobe 25 secteurs industriels, 204 substances chimiques et 23 000 établissements. Par ailleurs, le rapport *À l'heure des comptes* présenterait des données synthétisées de chaque pays aux fins de comparaison avec les ensembles de données appariées de la CCE.

Certains changements apportés à l'INRP et au TRI pour l'année de déclaration 2006 auront une incidence sur l'ensemble de données appariées :
- première année d'utilisation des codes de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) dans les rapports du TRI;
- première année de déclaration aux termes des règles de réduction du fardeau de déclaration des établissements visés par le TRI;
- élimination de l'exemption du secteur minier à l'égard de l'INRP;
- ajout de plusieurs substances chimiques à l'INRP;
- élargissement de la définition des établissements mobiles de l'INRP.

3e séance : Comment utilise-t-on les données des RRTP pour favoriser la réduction de la pollution en Amérique du Nord? Comment peut-on réduire davantage la pollution?

Au cours de cette séance, on fera état des expériences relatives à l'utilisation des données des RRTP aux fins de réduction de la pollution. Les participants sont invités à présenter leurs suggestions sur les façons de réduire davantage la pollution.

4e séance : Possibilités pour l'établissement du rapport *À l'heure des comptes 2006*

Tous les ans, de nouvelles analyses et de nouvelles façons de présenter les données sont élaborées pour concevoir le rapport *À l'heure des comptes.* La CCE propose les thèmes suivants comme points de départ pour les discussions qui auront lieu lors de la réunion, en vue de déterminer quelles possibilités et quelles analyses présentent le plus d'intérêt pour le rapport *À l'heure des comptes 2006.*

Les analyses spéciales que nous proposons pour le rapport *À l'heure des comptes 2006* sont les suivantes :

1. point de mire sur les rejets dans l'eau
2. les substances chimiques d'intérêt particulier
3. point de mire sur les établissements déclarant les volumes les faibles plutôt que sur établissements déclarant les volumes les plus élevés
4. vos idées

Possibilité no 1 : Point de mire sur les rejets dans l'eau

Cette analyse spéciale serait axée sur les rejets dans l'eau, plus précisément sur :

- le volume total de rejets sur place dans les eaux de surface;
- les substances chimiques faisant l'objet des volumes les plus élevés de rejets, classées par potentiel d'équivalence de toxicité;
- les volumes de substances chimiques rejetées dans l'eau considérées comme 1) cancérogènes, 2) toxiques pour la reproduction et le développement, et 3) biocumulatives et persistantes (STBP);
- les secteurs et établissements déclarant les volumes les plus élevés de rejets;
- les plans d'eau recevant les volumes de rejets les plus élevés;
- les tendances chronologiques des rejets dans l'eau;
- les raisons possibles des tendances chronologiques; ou
- les activités de prévention des pollutions.

Puisque les trois RRTP font état des substances chimiques rejetées dans les eaux de surface, cette analyse spéciale pourrait être à la fois trilatérale et bilatérale. En 2004, les établissements visés par le TRI et l'INRP ont déclaré des rejets de près de 110 000 tonnes de substances chimiques dans l'eau. Cela représente environ 10 % des rejets sur place et 4 % des rejets et transferts totaux. Environ 1 % des substances chimiques rejetées dans l'eau étaient considérées comme cancérogènes, et 0,3 % étaient considérées comme toxiques pour la reproduction et le développement.

Les trois premiers secteurs pour ce qui est du volume des rejets (produits alimentaires, métaux primaires et fabrication de produits chimiques) étaient à l'origine des trois quarts environ de rejets totaux dans l'eau. Les trois premières

substances chimiques pour ce qui est du volume des rejets étaient les suivantes : 1) l'acide nitrique et les composés de nitrate (87 % du total); 2) le méthanol; 3) le manganèse et ses composés. Les rejets dans l'eau ont diminué de 6 % entre 1998 et 2004, la majeure partie des baisses étant attribuables aux établissements visés par le TRI. Les rejets dans l'eau déclarés à l'INRP ont augmenté de 41 %, une hausse qui est imputable en grande partie au secteur des produits du papier. À l'échelle trilatérale, d'après un ensemble de données plus limité, environ 1 000 tonnes ont été rejetées dans l'eau par les établissements produisant des déclarations à l'INRP, au TRI et au RETC. Cela représente environ 1 % des rejets sur place et environ 0,2 % des volumes totaux de rejets et transferts déclarés dans la base de données trilatérales.

Par ailleurs, cette analyse spéciale offre plusieurs possibilités de cartographie. Plusieurs cartes pourraient être produites : établissements rejetant des substances chimiques dans l'eau, établissements rejetant des substances chimiques d'intérêt particulier, et/ou plans d'eau recevant les volumes de substances chimiques les plus élevés.

On pourrait également élargir cette analyse spéciale afin d'y inclure les transferts dans les égouts, ce qui permettrait d'analyser les établissements qui rejettent des substances directement dans l'eau ainsi que ceux qui rejettent des substances dans les réseaux d'égout et indirectement dans l'eau.

Questions à débattre :

Ce type d'analyse présente-t-il de l'intérêt?
Quelles sont les analyses les plus intéressantes?
Devrait-on faire des liens avec les transferts dans les égouts?

Possibilité n° 2 : Point de mire sur les substances chimiques d'intérêt particulier

Le rapport *À l'heure des comptes 2006* permet d'analyser les substances chimiques d'intérêt particulier, notamment les composés qui sont : 1) des cancérogènes connus ou présumés, 2) des substances toxiques pour la reproduction et le développement, et 3) des substances toxiques biocumulatives et persistantes (STBT), comme le plomb, le mercure, et les dioxines et furanes. Ce chapitre présenterait les tendances et explorerait les raisons à l'origine de cette évolution.

Tous les rapports de la série *À l'heure des comptes* ont constaté que les rejets et transferts de cancérogènes connus ou présumés et de substances toxiques pour la reproduction et le développement ont diminué plus rapidement que les rejets et transferts d'autres substances chimiques. Entre 1998 et 2004, les rejets et transferts de cancérogènes connus ou présumés ont diminué de 22 % – baisse de 31 % des rejets dans l'air et de 14 % des rejets dans l'eau. Dans le cas des substances toxiques pour la reproduction et le développement, les rejets et transferts ont diminué de 32 % – baisse de 14 % des rejets dans l'air et de

4 % des rejets dans l'eau. Globalement, les rejets et transferts de substances chimiques ont diminué de 9 % entre 1998 et 2004; les rejets dans l'air ont diminué de 22 %, et les rejets dans l'eau ont diminué de 6 %.

Il s'agit d'une tendance encourageante, car les rejets et transferts de substances chimiques associés à des effets particuliers sur la santé diminuent plus rapidement que les rejets des autres substances chimiques. Le chapitre pourrait explorer les raisons possibles de cette évolution et poser la question suivante : pourquoi les rejets et transferts de ces substances chimiques diminuent-ils plus rapidement que les autres substances chimiques?

On pourrait également examiner les données pour déterminer si un petit nombre d'établissements, de substances chimiques ou de secteurs étaient à l'origine des rejets ou s'ils étaient l'élément moteur de cette évolution. Les constatations fourniraient alors des possibilités d'examen. Le rôle de la prévention de la pollution dans la réduction des rejets et transferts de substances chimiques d'intérêt serait également examiné.

En raison des différences au niveau de la déclaration, il faudrait analyser séparément les données relatives à certaines substances chimiques d'intérêt, dont les dioxines et les furanes. De plus, ces différences constituent une occasion d'en apprendre davantage sur les autres RRTP.

Questions à débattre

Ce type d'analyse présente-t-il de l'intérêt?
Quelles sont les analyses qui présentent le plus d'intérêt?
Parmi les raisons possibles de ces baisses, quelles sont celles qui présentent le plus d'intérêt?

Possibilité n° 3 : Point de mire sur les établissements déclarant de faibles volumes par rapport aux établissements déclarant des volumes élevés

Dans les rapports *À l'heure des comptes* récents, on a constaté que les rejets et transferts étaient dans l'ensemble en hausse dans les établissements du Canada et des États-Unis déclarant de faibles volumes, alors qu'ils étaient en baisse dans les établissements déclarant des volumes élevés. Cette analyse examinerait de façon plus approfondie les raisons possibles de cette tendance observée. On tenterait de répondre à la question suivante : pourquoi, dans l'ensemble, les rejets et transferts sont-ils en hausse dans le groupe d'établissements déclarant de faibles volumes, alors qu'ils sont en baisse dans le groupe d'établissement déclarant des volumes élevés?

Quand on examine les tendances générales illustrées par l'INRP et le TRI, la baisse constante des rejets et transferts est rassurante. Cependant, les baisses observées entre 1998 et 2004 sont, dans l'ensemble, attribuables à un petit nombre d'établissements. Ces établissements ont enregistré des baisses importantes des rejets et transferts qui relèguent au second plan les hausses

survenues dans les autres établissements. Ces établissements sont certes importants, étant donné qu'ils sont à l'origine de plus de la moitié des rejets et transferts totaux, mais ils sont peu nombreux : ils ne représentent que 4 % du nombre total des établissements déclarants en 2004.

Puisque les résultats déclarés par ces établissements « plus importants » éclipsent généralement tous les autres, le rapport *À l'heure des comptes* a examiné les tendances observées dans quatre groupes différents : établissements déclarant de faibles volumes, établissements déclarant des volumes moyens, établissement déclarant des volumes élevés et établissements déclarant les volumes les plus élevés. On a également étudié les tendances chronologiques dans ces quatre groupes.

Dans l'ensemble, le groupe des établissements déclarant les volumes les plus élevés a affiché des baisses des rejets et transferts (baisses de 28 % des rejets sur place par les établissements visés par le TRI et de 33 % pour les établissements visés par l'INRP). Dans les établissements déclarant les volumes les plus faibles, la tendance était à l'opposée. En effet, on a constaté des hausses substantielles de tous les types de rejets et transferts : hausses de 544 % des rejets sur place par ce groupe d'établissements visés l'INRP et de 191 % par ce groupe d'établissements visés par le TRI. (Pour obtenir de plus amples renseignements, voir le rapport *À l'heure des comptes 2004*, section 5.2.5, page 67). La hausse constatée dans le groupe des établissements déclarant les volumes les plus faibles est préoccupante, car ils sont très nombreux – plus de 6 500 établissements, soit presque la moitié des établissements déclarants. Pour qu'il y ait une véritable réduction de la pollution, les quatre groupes devraient afficher des réductions de leurs rejets et transferts. Il est à noter que les expressions « plus faibles » et « plus élevés » se rapportent uniquement au volume des rejets et transferts. Les volumes les plus faibles correspondent à des rejets inférieurs à 10 tonnes déclarés en 1998, tandis que les volumes les plus élevés correspondent à des rejets de 1 000 tonnes ou plus déclarés en 1998 (ces termes ne font pas référence à la taille de l'établissement, au nombre d'employés ou au volume de sa production).

Ce chapitre examinera les tendances dans les quatre groupes d'établissements déclarants entre 1998 et 2006 et ventilera les constatations de façon plus détaillée par milieu (air/eau/injection souterraine/sol), par secteur, par province ou État, par substance chimique et par substance chimique préoccupante, etc. On pourra ainsi vérifier si l'évolution est attribuable à un ou deux établissements, à un secteur en particulier et ainsi de suite, et puis approfondir les examens. Cette analyse pourrait également se pencher sur le rôle de la prévention de la pollution dans ces groupes, pour vérifier si elle est plus courante dans les établissements déclarant des volumes élevés et déterminer de quelle façon elle intervient dans les baisses.

Questions à débattre

Ce type d'analyse présente-t-il de l'intérêt?

Quelles sont les analyses les plus intéressantes?
Quelles substances chimiques ou quels secteurs présentent de l'intérêt?

Possibilité n° 4 : Vos idées

Les participants sont encouragés à proposer d'autres thèmes à analyser ou des sujets d'intérêt que l'on pourrait envisager d'inclure dans le rapport *À l'heure des comptes*. Nous vous invitons également à formuler vos commentaires et suggestions sur la présentation du rapport et sur le site Web *À l'heure des comptes en ligne* (www.cec.org/takingstock).

Le mardi 4 décembre
5e séance : Nouvelles façons de présenter les données des RRTP : groupe de discussion sur la cartographie

Lors de cette séance, on présentera les nouvelles méthodes de cartographie des données environnementales. Certaines de ces méthodes pourraient fournir des idées utiles pour la préparation du rapport *À l'heure des comptes* et du site Web connexe.

Depuis le début de la série, les rapports *À l'heure des comptes* ont utilisé une foule de méthodes pour communiquer l'information, dont les cartes, les graphiques, les diagrammes et les tableaux. Le rapport *À l'heure des comptes 2004* comprend deux nouveaux types de cartes, dont les cartes de localisation par point et les cartes synthétiques proportionnelles, pour indiquer l'emplacement des établissements et les volumes de substances chimiques. Dans les rapports *À l'heure des comptes* précédents, on utilisait le plus souvent des cartes chloroplèthes, dans lesquelles chaque unité spatiale est remplie d'une couleur ou d'un motif uniforme correspondant aux données associées à cette unité spatiale (aire géographique). Par exemple, dans la carte des États/provinces contenue dans le rapport *À l'heure des comptes*, ces territoires sont grisés en fonction du volume des rejets et transferts. Chaque couleur correspond à un quart des volumes totaux. Pour certains lecteurs, ces cartes sont effectivement bien connues et utiles, mais elles donnent une fausse impression d'organisation géographique des données de localisation sous-jacentes, et elles ajoutent peu de valeur aux illustrations tabulaires de données. Il pourrait être bon d'envisager d'autres méthodes de cartographie, dont les cartes thermiques indiquant l'intensité des émissions ou les diagrammes à barres normalisés.

On peut également créer des cartes interactives à l'aide de *Google Earth* ou de *Google Maps*. À l'heure actuelle, l'outil de cartographie des données des RRTP adapté à *Google Earth* utilise les données des RRTP de chaque pays, plutôt que l'ensemble de données appariées du rapport *À l'heure des comptes*. Pour le moment, cet outil est en lien avec les bases de données des RRTP nationaux, pas avec les données du site *À l'heure des comptes en ligne* de la CCE. Diverses solutions permettraient d'améliorer la capacité de création de cartes

interactives, notamment : un outil de cartographie des données appariées du rapport *À l'heure des comptes* adapté à *Google Earth*, organisées par secteur industriel; des liens avec des cartes d'établissements produites à l'aide de *Google Maps* à partir des résultats d'interrogation sur le site *À l'heure des comptes en ligne*; et/ou l'ajout d'information comparative sur le classement des établissements/secteurs industriels cartographiés en Amérique du Nord, etc.

Questions à débattre

Est-ce que les cartes présentées dans le rapport À l'heure des comptes *sont utiles?*
Est-ce qu'on pourrait produire des cartes sur d'autres thèmes?
Est-ce que d'autres techniques de cartographie pourraient améliorer la communication?
Est-ce qu'on pourrait améliorer les figures et tableaux du rapport À l'heure des comptes*?*

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des commentaires, prière de communiquer avec :

Orlando Cabrera-Rivera
Gestionnaire de programme, Qualité de l'air et RRTP
Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord
393, rue St-Jacques Ouest, bureau 200
Montréal (Québec)
Canada H2Y 1N9
Téléphone : (514) 350-4300
Télécopie : (514) 350-4314
Courriel : <ocabrera@cec.org>
Site Web :< http://www.cec.org>